

ASSOCIATION FONCIÈRE DE REITWILLER
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Membres titulaires : 8
Membres présents : 6
Affiché le : 26 janvier 2024

SÉANCE DU 22 JANVIER 2024

Sous la présidence de M. Stéphane ROHFRITSCH, Président de l'Association Foncière de REITWILLER

Étaient présents :

Membres titulaires : Mme Anne-Marie KRAEMER maire et membre de droit, M. Antoine REYMUND, Messieurs Jacques ROHFRITSCH, M. Eric FISCHER, M. Martin BURGMANN,

Membres suppléants : Mme Clarisse MEHL, M. Marc ROHFRITSCH, M. Bernard REYMUND
Et M. Alain LANDMANN,

Absents excusés : le représentant de la DDT, M. Jacques ANSTETT

5. OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif pour l'année 2023, proposé par M. Stéphane ROHFRITSCH, Président, se résume ainsi :

FONCTIONNEMENT

Total dépenses de fonctionnement		18 337,58 €
Dont		
Remboursement d'emprunts	0 €	
Autres dépenses réelles	9 500 €	
Virement à la section d'investissement	8 837,58 €	
Total recettes de fonctionnement		18 337,58 €
Dont		
Excédent de fonctionnement reporté	9137,58 €	
Recettes réelles de fonctionnement	9 200	

INVESTISSEMENT

Total dépenses d'investissement		14 045,47 €
Dont		
Déficit d'investissement reporté	4707,89 €	
Remboursement d'emprunt (capital)	0 €	
Autres dépenses réelles	9 337,58 €	
Total recettes d'investissement		14 045,47 €
Dont		
Excédent de fonctionnement capitalisé	4 707,89 €	
Virement de la section de fonctionnement	8 837,58 €	

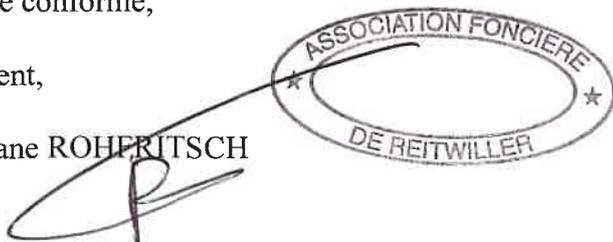
Le Bureau après délibération, vote le budget primitif 2024 de l'Association Foncière de REITWILLER par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

APPROUVÉ A L'UNANIMITE

Pour copie conforme,

Le président,

M. Stéphane ROHFRITSCH



La Maire déléguée,

Mme Anne-Marie Kraemer

Accusé de réception en préfecture
067-296702251-20240122-20242201-05-DE
Date de télétransmission : 31/01/2024
Date de mise en ligne : 31/01/2024

